

Image not found or type unknown



Construction immeuble mitoyen

Par **Cblorton**, le **05/03/2008 à 13:00**

Un immeuble de dix mètres de haut sur 25 mètres de long se construit contre un mur mitoyen (ce mur fait 5 m. de haut) de ma propriété. Merci de me donner des informations sur deux question que je me pose:

- une fenêtre avec verre opaque est ouverte sur ma cour. Est-ce légale?
- il est prévu un crépi sur ce mur de béton qui ne pourra se faire qu'en échafaudant sur ma propriété: le propriétaire ne m'en a pas demandé l'autorisation avant de déposer son permis de construire; or nous sommes dans une zone "protégée" par les monuments historiques car à moins de cent mètres d'une église classée et cet habillage est obligatoire. Je ne souhaite pas accorder ce droit de passage car j'ai des massifs végétaux et de fleurs tout le long de ce mur que je ne souhaite pas voir dégrader. Que puis-je faire?

Merci de vos conseils.